

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2019)
Heft: 2239

Artikel: La modestie ne nourrit pas son ménage : les ménages à revenus moyens et élevés ont profité davantage de l'augmentation du PIB que ceux à faibles revenus
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hommes perdureront à l'heure de la retraite.

Du coup, la 65e année des femmes n'est largement pas seule responsable de l'insuffisance de leur capital-retraite.

Des stéréotypes tenaces

Le communiqué officiel publié

sur les nouvelles rentes [mentionne](#) certaines des raisons qui expliquent l'écart important entre les rentes des femmes et celles des hommes, mais relativise: «*La plupart des bénéficiaires sont toutefois mariés. Dans de tels cas, le ménage forme en général une unité économique où les moyens financiers à disposition sont répartis entre les sexes de*

manière bien plus équilibrée que les montants versés individuellement.» On ne s'étonne plus de la pauvreté des efforts des autorités fédérales en vue d'améliorer la situation des femmes.

Divorcez, Mesdames! Au moins, le capital de prévoyance des époux sera-t-il partagé équitablement!

La modestie ne nourrit pas son ménage

Les ménages à revenus moyens et élevés ont profité davantage de l'augmentation du PIB que ceux à faibles revenus

Jean-Pierre Ghelfi - 12 mars 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34729>

Le [Secrétariat d'Etat à l'économie](#) (Seco) a fait savoir récemment que le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a augmenté de 2,5% l'année dernière. Est-ce à dire que la Suisse est plus riche en raison de ce pourcentage? Plus précisément, les revenus des différentes catégories sociales ont-ils augmenté dans une même proportion?

Pour tenter de répondre à ces questions, il est nécessaire de faire un détour par les statistiques des revenus. Plusieurs publications de l'Office fédéral de la statistique (OFS) peuvent être mises à contribution: [enquête sur le budget des ménages](#), [situation de la classe moyenne](#), [évolution et inégalité des revenus et de la consommation](#). Il faut cependant prendre en compte le fait que plusieurs de ces

études ne sont pas annuelles ni régulières. Il en découle que nous ne pouvons obtenir qu'un regard rétrospectif. Si l'on parvient cependant à dégager des tendances dans la durée, il est probable qu'elles valent encore maintenant.

Rien de tel que de plonger dans des séries statistiques pour se rendre compte que les temps ont changé. On ne parle plus aujourd'hui de prolétaires ou de capitalistes, mais de la classe moyenne. C'est elle qui est désormais la référence quasi obligée lorsqu'il s'agit d'approuver ou de critiquer les mesures prises dans les domaines du logement, de l'assurance-maladie, des transports ou de structures d'accueil pour la petite enfance, par exemple.

La classe des gagne-petit

La classe moyenne est devenue si omniprésente dans le débat public et dans de nombreuses publications qu'on en oublie qu'il existe — aussi? encore? — une classe dont les revenus sont moindres. Une classe qu'on n'ose décemment pas qualifier d'inférieure, et que les tableaux des statistiques inscrivent sous «*faibles revenus*». Cette classe des gagne-petit est délaissée. Elle regroupe des gens qui ne font pas parler d'eux, précisément parce qu'ils sont modestes, dans tous les sens du mot.

Ainsi, le débat public se déroule en considérant d'une part les ménages aisés qui sont au-dessus du lot, qui n'ont d'ailleurs pas besoin qu'on s'intéresse à eux, et qui même

s'en trouvent d'autant mieux qu'on ne le fait pas; et, d'autre part, la classe moyenne dont l'omniprésence peut donner l'impression qu'elle englobe tous les autres ménages, que ce soit pour des raisons objectives par les revenus dont ils disposent, ou subjectives par crainte d'être déconsidérés s'ils n'en font pas partie. On parle d'ailleurs désormais *des* classes moyennes, ce qui reflète à la fois leur étendue et leur diversité.

Une très large classe moyenne

Selon l'OFS, appartiennent à cette classe moyenne les ménages dont les revenus sont compris entre 70% et 150% de la médiane. Donc les revenus inférieurs à 70% figurent parmi les faibles revenus, et ceux qui sont supérieurs à 150% dans les revenus élevés. Ainsi définie, la classe moyenne est très large. Elle englobe 58% des ménages. Elle est d'ailleurs si large que les tableaux établis par l'OFS font le plus souvent une distinction entre la classe moyenne inférieure (28%) et la classe moyenne supérieure (30%). La classe des faibles revenus représente 22% des ménages et la classe aisée 20%. Ces proportions sont restées assez stables entre 2000 et 2015 (derniers chiffres publiés).

Quelques définitions sont indispensables avant de poursuivre.

- La médiane partage un groupe en deux parts égales.

- Les revenus, bruts ou disponibles, sont exprimés en valeur dite réelle, c'est-à-dire corrigée de la hausse des prix.
- Le revenu disponible correspond au revenu brut, déductions faites de toutes les dépenses obligatoires – cotisations sociales, impôts, primes de l'assurance-maladie de base, cas échéant pensions alimentaires.
- La notion d'équivalence tient compte de la composition des ménages de manière à leur assurer un même niveau de vie. Une personne vivant seule compte pour 1; un ménage de deux adultes avec 2 enfants de moins de 14 ans compte pour 2,1. Exemple: si le revenu brut dans le premier cas est de 4'000 francs, le revenu brut équivalent dans le deuxième cas est de 4'000 multiplié par 2,1, soit 8'400 francs.

18% de mieux

Cela étant, comment les revenus des ménages ont-ils évolué de 2000 à 2015? Le revenu brut médian est passé de 4'663 francs à 5'615 (+20%). Celui d'une personne seule située à la limite inférieure de la classe moyenne, de 3'264 francs à 3'930 (+20%). Celui d'un ménage avec deux enfants, toujours situé à la limite inférieure de la classe moyenne, de 6'885 francs à 8'254 (+20%).

Pour les ménages qui sont à la limite supérieure, leurs revenus respectifs sont de 6'995 francs et 8'422 (+20%) et de 14'689 francs et 17'686 (+ 20%).

En ce qui concerne les revenus disponibles, toujours pour la même période, et pour les ménages d'une personne, la valeur médiane du groupe des faibles revenus est passée de 1'923 francs à 2'049 (+7%), celle de la classe moyenne de 3'597 francs à 4'223 (+17%) et celle de la classe aisée de 7'326 francs à 8'512 (+16%).

Quant au PIB réel, il a augmenté de 18%.

L'écart se creuse

Les conclusions que l'on peut tirer de ces séries de nombres, toujours un peu arides à suivre, paraissent assez évidentes. A la différence des observations souvent évoquées dans d'autres pays qui font état d'une quasi-stagnation des salaires depuis de très nombreuses années, les revenus réels des ménages qui appartiennent aux classes moyenne et aisée ont augmenté chez nous à peu près dans les mêmes proportions que le PIB.

Un même parallélisme ne s'observe pas pour les revenus des ménages modestes. L'écart avec les classes de salaires plus élevés ne se résorbe pas. Il se creuse.

On se permet d'insister. 1'923 francs par mois de revenu disponible au tournant du millénaire, 2'049 francs en 2015: 126 francs de plus en quinze ans! Plutôt que de

continuer de s'interroger sur les besoins et les soucis des

classes moyennes, ne serait-il pas temps d'accorder une attention prioritaire aux

conditions de vie des ménages modestes?

Credit Suisse au Mozambique: la trop lente marche de la justice

Un scandale dont la banque, et la Suisse, n'ont pas encore vraiment pris la mesure

Jean-Daniel Delley - 15 mars 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34737>

[Domaine Public](#) a rendu compte à plusieurs reprises de l'engagement financier de Credit Suisse au Mozambique, une saga suivie en détail par [Infosperber](#) depuis 2016. Une affaire qui n'a jusqu'à présent guère intéressé les autorités et les médias helvétiques.

En 2013, le siège londonien de Credit Suisse et une banque russe accordent un crédit de 2,07 milliards de dollars à trois sociétés semi-privées du Mozambique contrôlées par les services secrets du pays. L'essentiel de ce crédit devait permettre de créer une flotte de pêche et de garde-côtes qui, à ce jour, rouille dans les ports du pays. L'emprunt, contracté dans le plus grand secret mais pourtant garanti par l'Etat, n'a été soumis ni au Parlement ni à la Banque centrale, en violation de la Constitution et des lois du pays.

Le Fonds monétaire international (FMI), qui soutient financièrement le Mozambique, ainsi que les pays donateurs, n'en ont pas été informés. En 2016, lorsque ce contrat devient public, le FMI et les pays donateurs gélent

leur aide, ce qui met le Mozambique en cessation de paiement et le conduit à réduire drastiquement ses dépenses de santé et d'éducation.

Un [rapport d'audit](#) (juin 2017) mandaté par le Ministère public mozambicain met en évidence l'absence de justificatifs comptables pour le quart de ce crédit et plus de 700 millions de dollars de surfacturations. On soupçonne fortement cette opacité de dissimuler des achats d'armement.

En 2018, l'autorité de contrôle britannique annonce qu'elle [renonce](#) à une procédure pénale au profit d'une enquête administrative qui pourrait déboucher sur une simple amende. Quant à la Finma, le régulateur bancaire helvétique, interpellée à plusieurs reprises depuis 2016, elle se réfugie derrière le secret de l'instruction. De son côté, le [Conseil fédéral](#) renvoie à la Finma et au Bureau de communication en matière de blanchiment.

C'est un [tribunal new-yorkais](#)

qui ouvre vraiment les hostilités judiciaires, arguant du fait qu'une petite partie du crédit a transité par les Etats-Unis. Neuf personnes sont inculpées, dont trois anciens cadres de Credit Suisse Londres, ainsi que l'ex-ministre des finances du Mozambique, accusées de blanchiment, de corruption, d'abus de confiance ainsi que de faux dans les titres. Et finalement la [justice britannique](#) s'est récemment saisie de l'affaire à la suite d'une plainte du Ministère public du Mozambique.

Pour sa part, Credit Suisse s'est longtemps muré dans le silence ([DP 2204](#)). La [banque](#) n'a pris position que le 3 mars dernier, déclarant n'avoir rien à voir avec cette affaire. Si elle dit vrai, alors pourquoi n'a-t-elle pas porté plainte contre ses trois anciens collaborateurs londoniens, principaux artisans de ce crédit? De toute façon, Credit Suisse a gravement manqué à son obligation de diligence, acceptant de prêter en violation des dispositions légales du pays emprunteur et sans contrôler la validité des motifs justifiant cet emprunt.